



VENTE AUX ENCHERES PUBLIQUES

Un appartement au 1^{er} étage d'une superficie d'environ 73,32m² et un garage d'environ 31,60m² en rez-de-chaussée dans un immeuble en copropriété sis 3 impasse Saint Agnès à 05130 TALLARD, occupé selon bail.

La vente aura lieu à l'audience de Madame le Juge de l'Exécution du Tribunal judiciaire de 05000 GAP, au Palais de Justice, Place Saint Arnoux :

Le jeudi 04 avril 2024 à 14h00

CREANCIERE POURSUIVANTE : La BANQUE POPULAIRE AUVERGNE RHONE ALPES, nouvelle dénomination de la BANQUE POPULAIRE DES ALPES, société anonyme coopérative de Banque Populaire, régie par les articles L. 512-2 et suivants du Code Monétaire et Financier et l'ensemble des textes relatifs aux Banques Populaires et aux Etablissements de Crédit à capital variable, immatriculée au RCS de LYON sous le n°605 520 071 dont le siège social est 4 boulevard Eugène Deruelle, 69003 LYON prise en la personne de son représentant légal domicilié es-qualités audit siège.

Pour qui domicile est élu chez **Maître François DESSINGES**, Avocat, membre de la SCP TGA - AVOCATS, Avocats aux Barreaux des Hautes-Alpes et des Alpes de Haute-Provence, dont le Cabinet est sis Résidence de l'Europe B, 3 rue Emile Rolland à 05000 GAP.

DESIGNATION:

Commune de 05130 TALLARD, Section AB n°144 pour 02a 02ca, dans un immeuble en copropriété, et, **LE LOT NUMERO 4**, soit un garage au rez-de-chaussée avec les 63/1.000èmes des parties communes et du sol, **LE LOT NUMERO 6**, soit un appartement au 1er étage avec les 263/1.000èmes des parties communes et du sol.

MISE A PRIX : 20.000,00€

Visite des lieux : en contactant la SELARL VIGUIER, commissaire de justice à 05200 EMBRUN, 3 rue Sénateur Bonniard (Tél. 04.92.43.07.74).

Les enchères sont fixées à la somme de 1.000.00€ et ne pourront être reçues que par Ministère d'Avocat au Barreau des Hautes-Alpes après vérification de la solvabilité de l'enchérisseur et contre une caution bancaire irrévocable ou un chèque de banque représentant 10 % du montant de la mise à prix, sans que le montant de cette garantie puisse être inférieure à 3 000 euros. Les frais étant supportés par l'adjudicataire en sus du prix d'adjudication.

Le cahier des conditions de vente peut être consulté au Greffe de Madame le Juge de l'Exécution du Tribunal judiciaire de 05000 GAP (RG : 22/00002) ou sur le site internet du Cabinet de l'Avocat poursuivant (www.tga-avocats.com).